

UE 2.10

Les antiseptiques

A.LARDELLIER

Cadre de santé formateur

IRFSS Croix Rouge site de Lyon

Filière infirmière

OBJECTIF

- Comprendre l'intérêt des antiseptiques
- Connaitre les recommandations d'utilisation

 PLAN

- Définitions
- Législation
- Utilisation
- Précautions

CONNAISSANCES ANTERIEURES

- Les agents infectieux
 - Les flores microbiennes
 - Affections associées aux soins
-
- Lien avec l'UE 2.11 S1 : Pharmacologie et thérapeutiques – modes d'action des médicaments – capsule 4 : l'exemple des antiseptiques, Dr Claire CHAPUIS,

Définitions

- **ANTISEPSIE** :

Opération au résultat momentané permettant au niveau des **tissus vivants**, dans la limite de leur tolérance, d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus, en fonction des objectifs fixés. Le résultat de cette opération est limité aux micro-organismes et/ou virus présents au moment de l'opération" (AFNOR Mars 1981 NF T 72-101)

- **ANTISEPTIQUES : ATS**

Produit ou procédé utilisé pour l'antiseptie dans des conditions définies . Si le produit ou le procédé est sélectif, ceci doit être précisé. Ainsi un antiseptique ayant une action limitée aux champignons est désignée par : antiseptique à action fongicide ».

(AFNOR Mars 1981 NF T 72-101).

Définitions

- **Actions spécifiques :**

Les antiseptiques peuvent avoir une action :

- ✓ Bactéricide
- ✓ Virucide
- ✓ Fongicide

Leur utilisation est adaptée en fonction de l'objectif recherché.

Législation

- Les ATS relèvent d'une Autorisation de Mise sur le Marché. (AMM)
- Leur utilisation est **prescrite** ou **protocollée**.
- L' utilisation doit être adaptée, pertinente.

Utilisation

- Il existe différentes familles d'ATS



- Préférer les ATS alcooliques sauf sur les muqueuses.
- Utiliser de préférence les produits d'une même famille pour les différents temps (lavage, antiseptie)

Utilisation

- Indispensable avant tout geste invasif
- Sur peau visiblement propre
- Lors de manipulation de dispositif invasif (cathéter, SAD...)

Précautions

- Respect des dates de péremption
- Respect des limites d'utilisation
- Rangement

A RETENIR

- Utilisation prescrite ou protocolée
- Utilisation indispensable avant tout acte invasif
- Préférer les ATS alcooliques

Bibliographie

- http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/sfhh/2016_antiseptie_SF2H.pdf
- http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/cclin_arlin/cclinSudOuest/2013_Antiseptiques_CCLIN.pdf
- http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/sfhh/2011_antiseptie_enfant_SFHH.pdf
- http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/cclin_arlin/EMS/V1/chapitre4_Antiseptiques.pdf
- http://nosobase.chu-lyon.fr/recommandations/sfhh/2007_antiseptiques_SFHH.pdf

Université Claude Bernard Lyon 1



Réalisation technique : **Service ICAP - Université Claude Bernard Lyon 1**
Soutien financier : **Région Rhône-Alpes** dans le cadre de **l'UNR-RA**